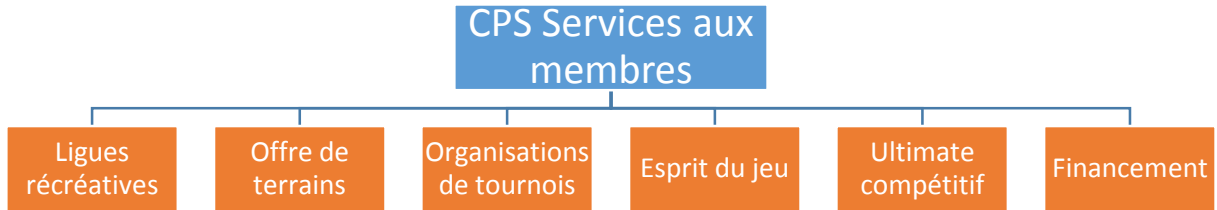


Structure et rôles des comités



CPS Services aux membres

Membres :

- Un membre de chacun des comités de services aux membres (CLR-CT-COT-CEJ-CUC-CF)
- Un membre de la permanence de l'AUM

Rôle :

- S'assurer du suivi de la planification stratégique 2015-2020
- Proposer des modifications au plan d'action en vue de l'atteinte des objectifs

Fréquence des rencontres :

- 2 fois par année (mai/août)

Comité ligues récréatives (CLR)

Membres :

- Représentant de chaque club d'arrondissement (NDG, Verdun, Villeray, etc.).
- Coordonnateurs de ligue.

Rôle :

- Développer une uniformité, une structure de coûts, une concordance des services pour favoriser les échanges entre les clubs d'arrondissement et la satisfaction des besoins communs
- Assurer le bon fonctionnement des offres de ligues actuelles

Fréquence des rencontres :

- 2 fois par année (mars/août)

Comité offre de terrain (CT)

Membres :

- Personnes ayant des contacts permettant l'amélioration de l'offre de terrains (ville, entretien, partenariat, etc.)

Rôle :

- Identifier des sites potentiels pour des nouveaux terrains et participer dans le processus d'entente pour y avoir accès.

Fréquence des rencontres :

- 2 fois par année (février/septembre)

Comité organisations de tournois (COT)

Membres :

- Personnes ayant un intérêt pour développer l'offre de tournoi sur le territoire de l'AUM.

Rôle :

- Participer à l'organisation et au déroulement des tournois de l'AUM dans le but de faire rayonner l'association par la qualité de l'accueil
- Participer au dépôt de la candidature pour les CUC mixte en 2017 et à son organisation.

Fréquence des rencontres :

- 3 fois par année (mars/mai/octobre)

Comité esprit du jeu (CEJ)

Membres :

- Personnes ayant un intérêt pour le maintien et l'enseignement de l'esprit du jeu dans la communauté de l'AUM.

Rôle :

- Développer des initiatives pour promouvoir l'esprit du jeu auprès des membres de l'AUM et dans toutes les activités organisé par l'association.

Fréquence des rencontres :

- 2 à 3 fois par année (mars/mai/octobre)

Comité ultimate compétitif (MUCC)

Membres :

- Personnes ayant un intérêt pour le développement des programmes compétitif sur le territoire de l'AUM.

Rôle :

- Assurer un développement des équipes compétitives (open, féminin, mixte et junior).
- Développer des bonnes pratiques au sein des équipes compétitives.

Fréquence des rencontres :

- 2 à 3 fois par année (février/avril/octobre)

Comité Financement (CF)

Membres :

- Personnes ayant de l'expérience dans le financement d'OSBL, recherche de commandites et autres sources de levée de fond.

Rôle :

- Trouver des commanditaires et/ou de nouvelles sources de financement ou de partenariat.

Fréquence des rencontres :

- 2 fois par année (mars/octobre)